

Courriel type de l'Association médicale canadienne – No 3

Courriels reçus en français : 24

Au Comité des finances,

Je vous écris aujourd'hui pour exprimer mon soutien ferme pour l'intégration des soins aux aînés et du nouvel accord sur la santé dans les consultations prébudgétaires à venir.

Plus précisément, j'appuie les recommandations de l'AMC qui visent à demander au gouvernement fédéral de mettre en place les mesures suivantes :

- Établir un nouveau fonds d'innovation ciblé pour les soins à domicile qui élargirait les programmes de soins à domicile dans les domaines clés comme les soins palliatifs, la santé mentale et les télésoins à domicile.

Comme le Parti libéral du Canada l'a décrit dans son programme électoral, l'AMC recommande que le fonds distribue 3 milliards de dollars sur quatre ans, dont 400 millions au cours de l'exercice 2017-2018.

- Rendre remboursables les crédits d'impôt aux aidants familiaux et aux aidants naturels. Ainsi, le gouvernement offrirait un plus grand soutien financier aux quelque 8,1 millions de Canadiens jouant le rôle essentiel d'aidants naturels non rémunérés. On estime que cette mesure coûterait 90,8 millions de dollars en 2017-2018.

- Accorder aux provinces et aux territoires un financement annuel supplémentaire sous forme de paiement d'appoint basé sur les caractéristiques démographiques, qui s'ajouterait au Transfert canadien en matière de santé. Pour l'exercice 2017-2018, le montant supplémentaire obligerait le fédéral à investir 1,7 milliard de dollars et appuierait l'innovation et la transformation nécessaires pour répondre aux besoins en soins de santé de la population vieillissante.

En tant que fier sympathisant de la campagne Exigeonsunplan.ca de l'Association médicale canadienne en faveur des soins aux aînés, j'estime qu'il est important de faire en sorte que les aînés et leur famille reçoivent les soins et le soutien bien mérités dont ils ont besoin.

Le changement démographique touchera toutes les régions du Canada et aura une influence sur nos services de santé. J'encourage le gouvernement fédéral à collaborer avec les provinces et les territoires afin de veiller à ce que les Canadiens reçoivent des soins de santé de grande qualité, notamment au moyen d'un nouvel accord sur la santé.

J'appuie l'appel à l'action que l'AMC a lancé au gouvernement dans ce domaine.

Les soins aux aînés étant l'enjeu primordial des soins de santé de notre époque, ils doivent être la priorité du budget fédéral de 2017.

Cordialement,